

exp corrigé

O R S T O M

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

ORGANISATION DE LA
COMMUNAUTE MAPUCHE DE RIO
NEGRO EN ARGENTINE

Daniel QUILAQUEO

Département "Société, Développement, Urbanisation"

AXE 2 "REALITES ET STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT"

DOCUMENT DE TRAVAIL N°14

AOUT 1988

ORSTOM Fonds Documentaire

N° 26511

Cote : B

exp 1

ORGANISATION DE LA COMMUNAUTE MAPUCHE DE RIO NEGRO EN ARGENTINE

Les Mapuches d'Argentine vivent dans six provinces: Buenos Aires, La Pampa, Neuquén, Río Negro, El Chubut et Santa Cruz. Chacune de ces provinces constitue une unité autonome à l'intérieur de la République Fédérale. Les Mapuches conservent encore un comportement culturel spécifique, dans la société argentine. Mais l'existence de ce peuple et son évolution continue d'être ignorée dans ses aspects essentiels.¹

Pendant la conquête espagnole et plus tard d'un demi siècle après l'indépendance de l'Argentine de la Couronne Espagnole, en 1810, une grande partie de la province de Buenos Aires et la Patagonie étaient dominées par les Mapuches (jusqu'à 1879). Dans la province de Río Negro il existait quelques noyaux de population non mapuche établis par les Espagnols, dès 1776, surtout sur la côte atlantique.² Les différentes campagnes de l'armée argentine contre les Mapuches, qui n'acceptaient pas la politique de pacification de l'Etat, ont eu comme conséquence l'avancée successive de la frontière vers les zones dominées par les Mapuches. Et, à la suite de l'opération de la Campagne du Désert en 1879, dirigée par Julio A. Roca, jusqu'en 1885, année de la reddition de Valentín Sayhueque (dernier chef d'une région dominée par les mapuches à se rendre à l'armée), la totalité du territoire de la Patagonie a été incorporée à l'Etat Argentin.³

-
1. Une autre partie des Mapuches ou Araucans (nom donné par les espagnols) vit au sud du Chili et dans les principaux centres urbains. On emploie aussi, en Argentine le nom *paisano* comme synonyme de mapuche, surtout dans les rapports commerciaux. Nous utilisons ici le nom ethnique mapuche, le nom *paisano* étant d'origine argentine. Mapuche signifie en langue mapuche, gens du pays.
 2. VAPNARSKY César A., *Pueblos del Norte de la Patagonia 1779-1957*, Editorial de la Patagonia, Fuerte General Roca, 1983, p.17
 3. MARTINEZ Bernabé, *Patagonia Histórica*, Editorial Galerna, Buenos Aires, 1967, p.69

Après la défaite militaire du Peuple Mapuche, l'Etat Argentin le cantonna dans quelques réserves, mais la grande majorité des Mapuches furent niés et oubliés par l'Etat. Les hommes faits prisonniers furent obligés de servir gratuitement pendant six ans l'armée ou la marine, ou d'effectuer un travail forcé dans la récolte de la canne à sucre dans la province de Tucuman au nord du pays. Les femmes et les enfants de leur côté, étaient répartis comme domestiques chez les familles riches de Buenos Aires. Le Père Paesa dresse un tableau dramatique de cette déroute, montrant comment les tribus mapuches furent poursuivies et décimées, population et bétail étant la cible des fusils de l'armée.¹

Comme conséquence de la "politique de colonisation et de soumission des Indiens", les Mapuches ont été forcés d'abandonner peu-à-peu les terres plus fertiles qu'ils avaient arrivés à occuper. Cette politique ne tenait aucun compte des groupes indigènes: familles et communautés se retrouvaient ainsi divisées, leur culture et le droit de vivre en tant que peuple leur étant refusées.

Actuellement une partie des Mapuches vit sur de petites parcelles de terre, soit à l'intérieur d'une sorte de réserve appelée *agrupación* (constituant une communauté), ou sur des terres publiques dont ils ont l'usufruit précaire à titre individuel ou familial. D'autres durent émigrer vers les villes où ils s'entassent dans les quartiers périphériques. Nous trouvons la plus grande densité de population mapuche en Argentine dans les provinces du Neuquén et de Río Negro.

1. PAESA Pascual, Los Indígena Patagónicos hacia 1879 y la Acción Misionera Salesiana, in *La Expedición al Desierto y los Salesianos, 1879*, Editores Don Bosco, Argentina, p.179

Les terres qu'occupent les *agrupaciones* et les familles occupant dans des terres publiques individuellement sont le résultat d'un système d'occupation du sol qui historiquement s'organisa contre les Mapuches. Dès l'annexion des territoire de la Patagonie à l'Etat comme territoires nationaux, ces derniers furent dépouillés de leur terres. D'abord le gouvernement établit des colonies agricoles.¹ Ensuite ce fut la concession des terres publiques en *estancia* à des sociétés argentines et étrangères (surtout anglaises). Et, plus récemment, des sociétés argentines et des colons individuels s'emparèrent des terres appartenant aux Mapuches.

Selon le dernier Recensement Indigène National, qui date de 1968, les Mapuches de la province de Rio Negro seraient 8.023.² Ce recensement, comptait 79 *agrupaciones*. De ces 79 *agrupaciones*, huit seulement ont une réserve attribuée par le gouvernement provincial. Les Mapuches de cette province étaient en grande majorité des occupants de terres publiques à titre familial. Mais, d'autres organismes comme l'Equipe de Pastoral Aborigène (ENDEPA), donne ces dernières années pour les provinces du Neuquén et Rio Negro 60.000 Mapuches. Au Río Negro, selon l'équipe de promoteurs sociaux de l'évêché de Viedma, il y aurait dans la province autour de 35.000 Mapuches.³

La Communauté mapuche de Río Negro comporte des *agrupaciones*, de familles vivant sur des terres publiques, des travailleurs ruraux et, phénomène récent puisque nous l'observons au cours de dernières décennies, de nombreux émigrés installés dans les villes

2. MARTINEZ Bernabé, *Patagonia Histórica*, op. cit. p.144

2. *Censo Indígena Nacional*, Provincia de Buenos Aires y Zona Sur, Tomo 1, 1968, p.203

3. DE PIE N°4, mayo 1985, Revue de l'Eglise de Río Negro, Editée par l'Evêché de Viedma, p.9

(notamment dans l'Alto Valle et à Bariloche). Ils se sont organisés en Centres mapuches. Ces dernières s'identifient comme appartenant à la communauté mapuche. Les liens les plus forts les unissant consistent en une relation familiale avec leur région d'origine et un sentiment d'appartenance à un peuple ayant une histoire propre, transmise oralement, un passé commun marqué par l'injustice, et une identité culturelle commune.¹

Région habitée par les Mapuches

La plupart des Mapuches vivent sur de petits lots de terres au sein d'une *agrupación* dans les localités, au long du plateau de la Línea Sur, où se sont installés leurs ancêtres, ou occupent des terres publiques parsemées de grandes propriétés foncières. La Línea Sur s'étend sur les départements suivants de la province de Río Negro: Valcheta, Veinticinco de Mayo, Nueve de Julio, Pilcaniyeu, Ñorquinco et le sud du département d'Avellaneda; soit 50% de la surface de la province qui atteint les 203.013 km². Cette région appartient au plateau nord de la Patagonie, au climat aride et aux vents très violents, et qui se caractérise par le manque d'eau: les pluies annuelles ne dépassent pas en moyenne les 200 mm. et les cours d'eau sont rares.

En 1985, la population totale de la Línea Sur était de 30.629 habitants, soit 4,44% de la population de la province, avec une densité de 0,3 habitants par kilomètre carré. Et les petits producteurs mapuches de cette région représentent approximativement 90% de la population.² Il existe onze *agrupaciones* mapuches recon

1. PROPUESTA DE PROGRAMA INTEGRAL PARA LA LINEA SUR, Secretaría de Planificación, Gobierno de la provincia de Río Negro.

2. Enquête réalisée sur place auprès des Centres Mapuches en 1987.

nues dans la province de Río Negro, mais seulement huit d'entre elles jouissent légalement de leurs réserve de terres. Chacune comporte environ deux cents personnes.

Les réserves de terres reconnues par l'Etat permettaient aux communautés d'en donner l'accès à leurs membres. Mais avec l'augmentation de la population mapuche, cela devint de plus en plus impossible. Les chefs des communautés n'ont plus de terres à assigner dans leurs *agrupaciones*. D'où l'érosion de l'autorité traditionnelle. Ces derniers, par ailleurs, n'ont plus les moyens de rassembler et de mobiliser leurs groupes dans la recherche d'autres issues, en particulier dans la poursuite d'autres formes d'organisation. Les jeunes n'ont plus leur place lorsque l'occupation du sol est collective (par exemple pour les pâturages). Ils se voient obligés d'aller travailler dans les *estancias* voisines ou dans d'autres régions du pays comme travailleurs saisonniers: dans la récolte des fruits, la tonte des moutons, la construction de clôtures, la transhumance de troupeaux. Ceci afin d'apporter un complément à l'économie familiale ou de former leur foyer.

Si les terres sont au contraire réparties par petits lots bien délimités (à l'intérieur d'une *agrupación*), dans certains cas par une clôture de fil barbelés, ces petits lots de terres constituent de *minifundios* et engendrent des conflits entre les paysans mapuches à cause du manque de terres. Mais aussi en raison de l'individualisme qui a pénétré petit à petit leurs communautés, notamment dans leurs rapports avec les *mercachifles* et les *bolicheros*¹. La désunion, la domination des commerçants et la per

1. Le nom de *mercachifle* est donné aux commerçant ambulant dans leur majorité d'origine arabe. Le nom de *bolichero* est donné aux commerçant installés dans les villages

te de solidarité qui s'ensuivent empêchent les Mapuches d'entreprendre d'autres formes de travail.

Dans le cas où les familles mapuches occupent des terres publiques individuellement, ou même dans les *agrupaciones*, les conflits avec les *estancieros* (grands propriétaires fonciers) et les commerçants sont nombreux. L'épisode dramatique du dépouillement de leurs terres reste présent dans les témoignages actuels des Mapuches: *Maintenant qu'on est affaibli, il vaut mieux perdre un morceau de terre ou quelques animaux que de perdre la vie.*¹

Activité économique

L'économie des paysans mapuches est basée presque exclusivement sur la production ovine et caprine, et leur exploitation est extensive, nécessitant peu de main-d'oeuvre. Les paysans mapuches sont de petits producteurs de bétail ou *crianceros* comme ils se dénomment. Ils conservent dans quelques communautés l'exploitation collective du sol. Néanmoins, la subdivision de leurs terres dans les *agrupaciones* et les occupants de lots de terres individuellement est un processus croissant, principalement à cause de l'augmentation de la population.²

La production de la laine et le poil du chèvre absorbe toutes les terres qu'occupent les paysans mapuches, mais la mauvaise qualité du pâturage, les conditions météorologiques, l'instabilité

1. Témoignage recueilli sur la Linea Sur dans une réunion des coopératives mapuches à I. Jaccobaci en février 1987.

2. L'économie des communautés mapuches est basée sur l'unité familiale, laquelle est à la fois unité de production, force de travail et groupe^{de} consommation. Toute la famille y est partie prenante.

de la tenure de la terre, les difficultés d'accès aux marchés et aux techniques de production font que leur économie est de subsistance insuffisante. Elles est complétée en partie par l'artisanat et le travail saisonnier.

Les relations commerciales établies avec les commerçants locaux sont bien particulières. Pratiquement c'est une économie de troc puisqu'elle ne laisse apparaître aucun échange monétaire, ce qui se révèle défavorable aux paysans. Ces commerçants ont l'habitude de proposer leurs services toute l'année contre la promesse de recevoir tout ou partie de la production des petits exploitants mapuches. Cette relation commerciale défavorable provoque chez les Mapuches une dépendance complète des commerçants pour l'écoulement et l'achat des denrées. La production vivrière étant rare, les unités de production familiales mapuches, pour leurs achats de produits alimentaires sont donc soumises à l'arbitraire des commerçants. Ce système de dépendance à l'égard des commerçants permet néanmoins de communiquer avec le reste de la société argentine.

Le manque de voies de communications, de moyens de transport et d'une politique d'intégration et de développement adaptée à sa réalité fait que la population mapuche est isolée du reste de la région et du pays, marginalisée par rapport au système économique et social dominant, et abandonnée à elle-même.¹

1. La voie de communication principale est le chemin de fer et le chemin de terre qui s'étend le long de la Línea Sur, conçues principalement pour des buts d'extraction et ensuite de communication dans un "schéma d'enclave".

La question mapuche n'est pas uniquement une problématique paysanne. Les paysans mapuches ont leur propres spécificités économiques (élevage sur pâturage collectifs), culturelles-religieuses (cérémonies comme le *camaruco* et le *nguillatún*), linguistique (ils parlent le *mapudzugnú*). Fiers de leur histoire, ils réclament le droit à la terre et à un développement économique et social qui prenne en compte leur culture. Ces aspirations sont en général mal comprises par l'Etat et la société argentine. Certains secteurs cependant ressentent une dette morale envers les Mapuches à cause des massacres et du dépouillement de leurs terres.¹ Mais d'autres continuent à nier leur existence dans le pays.²

Les *agrupaciones* mapuches de Río Negro ne sont nullement fermées ni autosuffisantes, mais orientées vers l'extérieur à travers les marchands qui circulent dans la région et leurs propres coopératives. Quoique la société argentine les ait niés culturellement, socialement et politiquement ils se sont mis en rapport avec le reste du pays, et même du monde, par des contacts informels. Une manière pour les Mapuches de s'approcher de la société argentine réside dans l'émigration des jeunes vers les centres urbains ou le travail saisonnier des chefs de familles dans les entreprises agricoles.³

Cette émigration comme main-d'oeuvre bon marché ne leur donne cependant pas la possibilité de s'intégrer étant donné leur manque de formation, de sorte qu'ils se retrouvent à la périphérie des

-
1. HESAYNE Miguel E. Mons. *Exhortación Pastoral Post-Sinodal, Para Anunciar a Jesucristo*, Diócesis de Viedma, abril de 1985.
 2. TERRERA Guillermo, *La gran mentira sobre los mapuches*, Editorial Patria Vieja, Buenos Aires, 1987. Et, journal LA PRENSA, 10 avril 1987, Buenos Aires.
 3. Du fait du travail saisonnier des chefs de famille, les femmes prennent la responsabilité des travaux, c'est aussi le cas des veuves.

viles. Certes, ils conservent en grand partie leur culture propre, mais la plupart n'ont qu'une vision limitée de la problématique mapuche dans la société argentine. Les émigrés n'en voient que quelques aspects isolés sans les inscrire dans un contexte plus large et dans une perspective plus vaste. Leurs revendications en tant que Mapuches émigrés se limitent à la solidarité avec les paysans de même origine qu'eux et à la sauvegarde de certains fragments de leur culture.

Quelles sont aujourd'hui les revendications des Mapuches de Río Negro ?

L'accès à la terre, la récupération des terres usurpées, l'accroissement des parcelles et une politique de développement et d'intégration sociale adaptée à leur spécificité, voilà l'enjeu politique principal pour la communauté mapuche de la province de Río Negro et ses organisations. De plus les revendications propres de chaque organisation, à savoir: les problèmes socio-économiques, sont formulés principalement par les coopératives mapuches et les travailleurs ruraux. La question de la terre, les activités culturelles et religieuses (comme le *camaruco* et l'artisanat), l'identité ethnique et la lutte contre le racisme sont de démarches de toutes les organisations mapuches.

En quoi consistent les plans de développement et d'intégration du Gouvernement et des organisations privées (de l'Eglise Catholique et des ONG) envers eux ?

Quelles sont les réponses des Mapuches et quelles formes politiques prennent-elles ?

Nous allons donner quelques éléments pour mieux comprendre ce que nous pourrions appeler la "participation provoquée" par des agents extérieurs à la communauté et une participation politique embryonnaire qui commence à se développer. Tout d'abord, on peut diviser les agents extérieurs qui ont une incidence sur la communauté mapuche de la façon suivante:

- Organismes publics: La Direction des Affaires Indigènes, la Direction de Terres et de Colonies, La Direction des Ressources Naturelles, Organismes agricoles (l'Institut de Technologie Agricole et la Direction du Bétail), Ministère de l'Education, Ministère de la Santé et le Ministère du Bien-être Social.
- Organismes privés: l'Eglise Catholique (paroisses, missionnaires et Plan de promotion Social des communautés mapuches), les représentants des exportateurs de laine et de poil de chèvre, les entreprises de construction, les partis politiques et les sectes religieuses.
- Cas individuels: les commerçants ambulants et locaux, les grands propriétaires fonciers, fonctionnaires (notamment dans les Radios Nationales) et les collaborateurs et conseillers des organisations mapuches.

Dès la division en provinces des Territoires Nationaux de Patagonie, en 1955, l'action de l'Etat est restée principalement sous la direction du Gouvernement de la province. Pour cela le Gouvernement a créé la Direction de l'Aborigène, suivant la ligne de la Direction de Terres et de Colonies, et du Ministère du Bien-être Social, sans se préoccuper particulièrement de la participation de Mapuches. Cependant, les Mapuches des *agrupaciones* parvinrent à faire légaliser huit de leurs *agrupaciones* (sous Décret-loi de la province) et, à titre individuel à obtenir des

"permis précaires" d'occupation de terres publiques.¹

L'occupation du sol à titre individuel est possible, à condition d'un paiement d'un droit de pacage. Paiement qui en réalité peut être considéré comme un loyer que les Mapuches versent à l'Etat, ce que signifie que les paysans mapuches dans leurs majorité ne disposent pas de titres de propriété des terres qu'ils occupent. Et, la législation nationale ne leur reconnaît d'autre statut que celui d'occupants de terres publiques.²

Politique indigéniste

L'Etat a appliqué une "politique indigéniste" pour le traitement de la question mapuche à travers les différents Décrets-lois du Gouvernemet provincial et les Lois nationales édictés par le Congrès. Nous pouvons distinguer les périodes suivantes:³

- 1) Etape offensive et défensive (entre 1854 et 1885)
- 2) Etape de soumission et de colonisation (entre 1885-1921). Ici on observe de différences selon la prédominance des modes employés pour l'"incorporation de l'Indien à la société".
- 3) Etape de recherche d'une politique d'intégration (dès 1924 jusqu'aux années 1970).
- 4) Et, actuellement l'étape de revalorisation des cultures indigènes.

Dans le but de chercher une politique d'intégration, la Direction Nationale des Affaires Indigènes fut créée en septembre

1. Les huit *agrupaciones* reconnues légalement sont: Ancalao, Caniumil, Cerro Bandera, Chaiful, Lipetrén, Nazario Chico, Pilcaniyeu et Yuquiche.
 2. BOIVIN Mauricio et CASABONA Victoria, Desarrollo Comunitario: La reproducción de la desigualdad. in *Revista ETNIA* N°31, Olavarría, Argentina, 1984
 3. CONGRESO DE LA NACION. Dirección de Información Parlamentaria, *Tratamiento de la cuestión Indígena*, Argentina, 1985.

1958. L'objectif était d'étudier et trouver une solution adéquate aux problèmes de aborigènes du pays. Et, plus récemment en 1985, une Loi nationale a été édictée, concernant la politique indigène du pays, l'appui aux communautés indigènes, ainsi que leur défense et leur développement pour leur pleine participation au processus socio-économique et culturel du pays.

Au Río Negro le Décret-loi N° 109 de 1961 du Gouvernement Provincial, crée la Direction Générale de l'Aborigène. Parmi les objectif principaux on peut citer: 1) Garantir les droits des aborigènes par l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, augmenter leur niveau de scolarité, établissement et fixation dans les terres qu'ils occupent ou qui leur seraient destinées. 2) Assistance technique. 3) Création des écoles spéciales ou techniques.¹

Suivant, les modalités d'action de la politique indigéniste du gouvernement national, le gouvernement de la province de Río Negro, avec l'appui des organismes nationaux a préparé et discuté un Avant-projet de loi indigène avec les délégués des communautés et les organisations mapuches. Ce projet prétend fournir un traitement intégral de la situation de la population et des *agrupaciones* mapuches. Le gouverneur de la province dans la présentation de ce projet à la Législature Provinciale, en février 1987, dit: "L'objectif de la loi projetée, c'est la revalorisation de l'identité du Peuple Indigène de Río Negro, son intégration sociale et économique, le respect pour ses formes culturelles et la revendication de ses droits si longtemps ignorés et bafoués".²

1. CAPONI José, *Algunas Pautas Legales para la Integración de Aborígen de la Región*, in *NEUQUINIA* N°4, Organo del Instituto de Altos Estudios del Comahue, Neuquén, 1969

2. *Diario RIO NEGRO*, Ley Indígena, mardi 7 février 1987

Le gouvernement de Río Negro avec ce "traitement intégral" de la question indigène de la province, d'une part prétend mettre de l'ordre dans l'occupation du sol de la province, et freiner les usurpations de terres des *agrupaciones* mapuches. D'autre part, faisant suite aux demandes individuelles et des organisations mapuches, d'un appui de l'Etat pour sortir de la situation d'abandon et d'isolement du reste de la société, le gouvernement reconnaît ainsi la spécificité mapuche du point de vue social, économique et culturel.

Les rôles joués par les organisme de l'Etat dans l'acheminement de l'aide technique au développement agricole ou la promotion sociale sont marquées par le jeu électoraliste du parti officiel et l'opposition, et l'intérêt des grands propriétaires fonciers. De plus, les techniciens n'ont pas un aperçu réel de la spécificité de la population mapuche et manquent d'un projet de développement. Les programmes d'intégration nationale ont eu alors des effets contraires, c'est-à-dire le morcellement des terres et une désintégration au plan culturel et social des communautés. Le résultat de cette politique est le manque de participation des Mapuches et une sous-estimation du Mapuche (voire "racisme subtil").

La scolarisation de la population mapuche est récente, le manque d'écoles dans les région habitées par les Mapuches et de foyers dans les villages pour accueillir les enfants venant de la campagne, fait que une grande partie des Mapuches sont analphabètes. Les *agrupaciones* pourvues d'écoles, constituent le lieu de rassemblement de la communauté. Mais il arrive aussi que l'instituteur ne soit pas intégré à la communauté ou qu'il se trouve lié à des conflits de type marchand ou partisan par exemple.

L'autre élément déterminant dans la "désintégration" et l'aupauvrissement de la population mapuche est l'action menée par les commerçants locaux, décrite ci-dessus. Action qui touche la base même de leur existence en tant qu'ethnie. La conduite des commerçants a abouti à l'appropriation de terres des Mapuches par un mécanisme d'endettement et de saisie de biens. Le travail et les services rendus par les commerçants du point de vue de l'administration sont légaux puisqu'ils possèdent l'accord des paysans mapuches par des contrats signés par ces derniers. Mais, les paysans mapuches ne sachant ni lire ni écrire font confiance aux commerçant en mettant leur empreinte digitale sur le contrat, reconnaissant ainsi leur engagement.

Etant très occasionnelle à travers ses missions chez les mapuches et restant pendant longtemps limitée à une "action spirituelle", peu liée à une action sociale, l'action de l'Eglise Catholique a contribué aussi à faire des Mapuches les ignorés et discriminés vis-à-vis des colons et du secteur urbain. Mais cela est en train de changer depuis quelques années. L'année 1984, après une tempête de neige qui provoqua une grande perte de bétail pour les paysans mapuches, l'évêché de Viedma fit une campagne en leur faveur afin de reconstituer en partie les troupeaux affectés.¹ Cette catastrophe naturelle mit en lumière le dénuement dans lequel se trouvaient les paysans mapuches. Aussi l'évêché lança-t-il un projet de promotion sociale, dans le but d'encourager les coopératives de production et de commercialisation, et pour lequel il fit appel à un équipe de promoteurs sociaux.

1. *Revista DE PIE* N°1, octobre 1984, "Campana: Una oveja para mi hermano", Revue de l'Eglise de Río Negro, Editée par l'Evêché de Viedma.

D'autres facteurs s'ajoutent à ces actions d'"intégration et de désintégration" sociale de la Communauté mapuche. C'est le cas de certaines personnes individuelles, mentionnées plus haut, qui, en générale ont une action positive. Mais, il y a un nouveau phénomène social qui s'ajoute ces dernières décennies: c'est le cas de sectes religieuses dont le prosélytisme pousse les paysans mapuches à la résignation et l'aliénation.¹

Réaction des Mapuches

Pour remédier à cette situation de désintégration et d'appauvrissement des paysans mapuches, un certain nombre d'entre eux ont constitué des coopératives de production et de commercialisation, dès les années 1970, dans l'intention de vendre et d'acheter à meilleur prix les denrées nécessaires à leurs membres. Les coopératives rassemblent la production de leurs associés et la vendent par licitation publique dans de meilleures conditions que s'il la vendent séparément. Elles achètent des vivres, des outils, et des aliments pour le bétail directement aux producteurs et aux grossistes, obtenant ainsi un prix plus intéressant pour les coopératives.²

Après la tempête de neige de 1984, la coopérative fut reconnue comme une organisation capable et efficace dans l'acheminement de l'aide provenant des organismes d'Etat ou privés et pour réorganiser la production agricole.

1. SILLETTA Alfredo, *Las Sectas Invaden La Argentina*, Editorial Contrapunto, Buenos Aires, 1987.
2. *Revista DE PIE* N°9, avril 1986, et, information recueillie sur place.

L'équipe de promoteurs sociaux mise en place par l'évêché ayant repéré les conditions défavorables du commerce individuel incitèrent les paysans mapuches et même les coopératives isolées à rassembler leur produits pour pouvoir faire appel collectivement à une licitation publique de la laine et du poil de chèvre. En même temps ils leur ont conseillé d'adhérer aux coopératives déjà existantes ou d'en créer de nouvelles.

Suivant l'exemple des deux coopératives constituées par les Mapuches (*Cooperativa Indígena Ganadera de Jacobaci* et *Cooperativa Peumayén de Pichileufú*), avec l'aide des promoteurs sociaux du Projet de promotion social de l'évêché et du Centre pour le développement des communautés CEDEC, quatre nouvelles coopératives ont été créées pour la production et la commercialisation. En même temps les promoteurs ont poussé à l'organisation des travailleurs ruraux mapuches pour la tonte de moutons et leur adhésion au syndicat des travailleurs ruraux lié à la filiale de la FATRE de la région.

Les coopératives constituent l'axe principal de l'organisation des paysans mapuches dans la province de Río Negro, à partir duquel ils sont en train de modifier peu-à-peu un système de commercialisation qui leur est défavorable. C'est aussi un lieu propice aux condition concernant tous les aspects et problèmes du petit producteur mapuche, notamment ceux liés à la tenure de la terre.

Ainsi, dans la Línea Sur, l'action politique des paysans mapuches n'est pas assurées par des individus ou *agrupaciones* isolés mais par les unités de production familiales liées aux coopératives indigènes. En se reproduisant, cette unité de production a permis la perpétuation partielle de la spécificité ethno-culturelle des

paysans mapuches. Ce sont ces familles qui conservent la majeure partie de la mémoire historique de la conquête, qui gardent les souvenirs des usurpations successives, de la lutte constante pour les titres de propriété sur leurs terres et pour leurs droits sociaux pour devenir les égaux des Argentins.¹

La présence politique des Mapuches de Río Negro s'est renforcée avec l'arrivée d'un gouvernement démocratique en 1983. Elle se manifeste notamment dans le rapprochement entre les diverses organisations comme les Centre Mapuches et les Coopératives, entraînant la création d'autres organisations. C'est le cas de l'apparition d'une organisation plus large regroupant toutes les organisations mapuches: Le Conseil Assesseur Indigène CAI. Il a été créé en 1985 à l'initiative de la Direction de Aborigène de la province en accord avec les délégués des organisations mapuches.

L'objectif initial du Conseil Assesseur Indigène était de susciter la participation des Mapuches des *agrupaciones* et de ceux vivant sur des terres publiques à l'élaboration d'un Avant-projet de loi du gouvernement de la province afin de la soumettre à l'Assemblée Législative Provinciale. Pour cela, répondant au nouveau style de "revalorisation des cultures indigènes" le gouvernement de la province voulait les inviter pour consultation, et en même temps leur imposer des conseillers juridique à travers la Direction de l'Aborigène. Mais les organisations mapuches et leurs délégués refusèrent cette proposition, provoquant un conflit entre les parties.

1. La population Mapuche se répartissent dans différents secteurs de la société argentine, mais le plus grand pourcentage vit à la campagne.

Le Conseil Assesseur Indigène exprime aujourd'hui la présence politique des Mapuches au niveau provincial et national, plus particulièrement dans les affaires en rapport avec la tenure de la terre de la province.¹ Cette organisation recherche une nouvelle forme de développement économique, social et culturel de la Communauté mapuche de la province, en tenant compte de l'action des différents agents extérieurs. Les Mapuches se basent sur leurs identité culturelle et sur l'organisation qu'ils sont en train de créer dans la détermination de se libérer de la misère, de l'oubli, de la discrimination, de la domination et de l'exploitation dont ils sont l'objet. Etant le fondement de leur culture, la terre reste l'enjeu et l'axe principal de leur lutte.

*

* *

1. D'après les témoignages recueillis dans la province et la presse argentine

Objets d'une désintégration excessive, les Mapuches ont perdu leurs terres presque en totalité, alors que celle-ci constituent pour eux un bien culturel fondamental et vital. Les politiques d'intégration n'ont jamais pris en compte les valeurs culturelles, que ce soit lors de la colonisation ou lors de l'étape de recherche d'une intégration à la société argentine.

Les institutions traditionnelles de la Communauté mapuche se sont affaiblies à cause des rapports défavorables avec la société régionale dominante. Aujourd'hui les communautés n'ont plus les moyens de s'adapter par elles mêmes à la société argentine, elles font appel à certains agents externes d'une manière plus sélective, selon ce que nous pourrions appeler une stratégie de survie.

Les Mapuches à travers leurs organisations manifestent leurs inquiétudes et cherchent dans les différents secteurs de la société un appui pour le développement économique et social qui prenne en compte leur spécificité culturelle et sociale. Cette réponse de la Communauté mapuche de Río Negro est un fait nouveau qui est apparu ces dernières années et elle s'exprime par une présence sociopolitique nouvelle.

ORSTOM

ex d'origine
à conserver pour preuve

INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

la RF a été faite
d'après cet ex.

B26511 ^{F1} et
ORGANISATION DE LA ^{P159}
COMMUNAUTE MAPUCHE DE RIO
NEGRO EN ARGENTINE

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : ~~26511 ex 1~~

Cote : B

29.6.89 M

Daniel QUILAQUEO

Département "Société, Développement, Urbanisation"

AXE 2 "REALITES ET STRATEGIES DU DEVELOPPEMENT"

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 14

AOUT 1988

ORGANISATION DE LA COMMUNAUTE MAPUCHE DE RIO NEGRO EN ARGENTINE

Les Indiens Mapuches d'Argentine vivent dans six provinces: Buenos Aires, La Pampa, Neuquén, Rio Negro, Chubut et Santa - Cruz. Chacune de ces provinces constitue une unité autonome à l'intérieur de la République Fédérale. Les Mapuches conservent encore un comportement culturel spécifique, inséré dans la société argentine. Mais l'existence de cette ethnie et son développement continue d'être ignorée dans ses aspects essentiels.(1)

Pendant la conquête espagnole et plus tard d'un demi siècle après l'indépendance de l'Argentine de la Couronne Espagnole (en 1810), une grande partie de la province de Buenos Aires et la Patagonie étaient dominées par les Indiens Mapuches (jusqu'à - 1879). Dans la province de Rio Negro il existait quelques noyaux de population non mapuches établis par les Espagnols, dès 1776, surtout sur la côte atlantique.(2)

Les différentes campagnes de l'armée argentine contre les Indiens, qui n'acceptaient pas la politique de pacification de l'Etat, ont eu comme conséquence l'avancée successive de la frontière vers les zones dominées par les Indiens. Et, à la suite de l'opération de la Campagne du Désert en 1879, dirigée par Julio A. Roca, jusqu'en 1885, année de la reddition de Valentin Sayhueque (dernier chef mapuche à se rendre à l'armée), la totalité du territoire de la Patagonie a été incorporée à l'Etat Argentin.(3)

Après la défaite militaire du Peuple Mapuche, l'Etat Argentin le cantonna dans des réserves. Les hommes faits prisonniers furent obligés de servir gratuitement pendant six ans l'armée ou la marine, ou d'effectuer un travail forcé dans la récolte de la canne à sucre dans la province de Tucuman au nord du pays. Les femmes et les enfants de leur côté, étaient répartis comme domestiques chez les familles riches de Buenos Aires. Le Père Paesa dresse un tableau dramatique de cette déroute, montrant comment les tribus mapuches furent poursuivies et décimées, population et bétail étant la cible des fusils de l'armée.(4)

Comme conséquence de la politique de colonisation et de soumission des Indiens, les Mapuches ont été forcés d'abandonner les terres plus fertiles ou d'occuper les plus arides. Cette po-

(1) Une autre partie des Indiens Mapuches ou Araucans (nom donné par les espagnols) vit au sud du Chili et dans les principaux centres urbains.

On emploie aussi, en Argentine, le nom de "paisano" comme synonyme de mapuche, surtout dans les rapports commerciaux. Nous utilisons ici le nom ethnique mapuche, le nom "paisano" étant d'origine argentine. Mapuche signifie en langue mapuche, gens du pays.

(2) VAPNARSKY Cesar A. Pueblos del Norte de la Patagonia 1779-1957, Editorial de la Patagonia, Fuerte General Roca, 1983, p.17

(3) MARTINEZ Bernabé, Patagonia Histórica, Editorial Galerna, B. Aires, 1967, p.69

(4) PAESA Pascual, Los Indígenas Patagónicos hacia 1879 y la Acción Misionera Salesiana, en "La Expedición al Desierto y los Salesianos, 1879", Editores Don Bosco-Argentina, 1979, p.179

litique ne tenait aucun compte des groupes naturels: familles et communautés se retrouvaient ainsi divisées, leur culture et le droit de vivre en tant que peuple leur étant refusés.

Actuellement une partie des Mapuches vit sur de petites parcelles de terre, soit à l'intérieur d'une sorte de réserve appelée "Agrupación" (constituant une communauté), ou sur des terres publiques dont ils ont l'usufruit précaire à titre individuel ou familial. D'autres durent émigrer vers les villes où ils s'entassaient dans les quartiers périphériques.

Nous trouvons la plus grande densité de population mapuche en Argentine dans les provinces de Neuquén et Rio Negro. Selon le dernier recensement indigène national, qui date de 1967, les Mapuches de la province de Rio Negro seraient 8.023.(5) Mais, d'autres organismes comme l'Equipe de Pastore Aborigène ENDEPA, donne actuellement pour les deux provinces 60.000 Mapuches.

En Rio Negro, selon l'équipe de promoteurs sociaux de l'évêché, il y aurait dans la province autour de 35.000 Mapuches. La plupart vivent sur de petits lopins de terre au sein d'une "Agrupacion" dans les localités où jadis se sont installés leurs ancêtres, ou occupent des terres publiques parsemées de grandes propriétés (dont les tenants descendent de colons européens et arabes), sur le plateau de la Linea Sur.(6)

La Linea Sur s'étend sur les départements suivants: Valcheta, Veinticinco de Mayo, Nueve de Julio, Pilcaniyeu, Norquincó, et le sud du département d'Avellaneda, soit 50% de la surface de la province de Rio Negro qui atteint les 203.013 kilomètres carrés. Cette région appartient au plateau du nord de la Patagonie, au climat aride et aux vents très violents, et qui se caractérise par le manque d'eau: les pluies annuelles ne dépassent pas en moyenne les 200mm. et les cours d'eau sont rares.

En 1985, la population totale de la Linea Sur était de 30.629 habitants, soit 7,44% de la population de la province, avec une densité de 0,3 habitant par Km². Et les petits producteurs mapuches "minifundistas" de cette région représentaient approximativement 90% de la population.(7)

Il existe onze "Agrupaciones" mapuches dans le Rio Negro, mais seulement huit d'entre elles jouissent légalement de leurs terres. Chacune comporte environ deux cents personnes.

*

*

*

-
- (5) Censo Indígena Nacional, Provincia de Buenos Aires y Zona Sur, Tomo I, 1967, p. 203
- (6) DE PIE N°4, mai 1985, Revue de l'Eglise de Rio Negro, Editée par l'Evêché de Viedma, p.19
- (7) Propuesta de Programa Integral para la Linea Sur, Secretaría de Planificación, Gobierno de Rio Negro, 1986.

La communauté mapuche de Rio Negro comporte des "Agrupaciones", de familles vivant sur des terres publiques, des travailleurs ruraux et, phénomène récent puisque nous l'observons au cours des dernières décennies, de nombreux émigrés installés dans les villes (notamment dans "El Alto Valle" et San Carlos de Bariloche). Ils se sont organisés en "Centros Mapuches" (Centres Mapuches). Ces derniers s'identifient comme appartenant à la communauté mapuche. Les liens les plus forts les unissant consistent en une relation familiale avec leur région d'origine et un sentiment d'appartenance à un peuple ayant une histoire propre, transmise oralement, un passé commun marqué par l'injustice, et une identité culturelle commune.(8)

Les terres qu'occupent les "Agrupaciones" et les familles vivant dans des terres publiques sont le résultat d'un système d'occupation du sol qui historiquement s'organisa contre les Indiens. Dès l'annexion des territoires de la Patagonie à l'Etat comme territoires nationaux, ces derniers furent dépouillés de leur terres. D'abord le Gouvernement établit des colonies agricoles.(9) Ensuite ce fut la concession des terres publiques en "estancias" (grande propriété) à des sociétés étrangères (surtout anglaises). Et, plus récemment, des sociétés argentines et des colons individuels s'emparèrent des terres appartenant aux Mapuches.

Les réserves de terres reconnues par l'Etat permettaient aux communautés d'en donner l'accès à leurs membres. Mais avec l'augmentation de la population mapuche, cela devint de plus en plus impossible. Les chefs mapuches n'ont plus de terres à assigner dans leurs "Agrupaciones". D'où l'érosion de l'autorité traditionnelle. Ces derniers, par ailleurs, ne s'avèrent plus capables de rassembler et de mobiliser leurs groupes dans la recherche d'autres issues, en particulier dans la poursuite d'autres formes d'organisation.

Les jeunes n'ont plus leur place lorsque l'occupation du sol est collective (par exemple pour les pâturages) et se voient obligés d'aller travailler dans les "estancias" voisines ou dans d'autres régions comme travailleurs saisonniers (récolte des fruits, tonte des moutons, construction de clôtures, transhumance de troupeaux) afin d'apporter un complément à l'économie familiale.

Si les terres sont au contraire réparties par petits lots - bien délimités (à l'intérieur d'une "Agrupación"), dans certains cas par une clôture métallique, ces "minifundios" engendrent des conflits entre les paysans mapuches à cause du manque de terres mais aussi en raison de l'individualisme qui a pénétré petit à petit leurs communautés, notamment dans leurs rapports avec les "mercachifles"(10) et les sectes religieuses. La désunion et l'absence de solidarité qui s'ensuivent empêchent les Mapuches d'entreprendre d'autres formes de travail.

(8) Enquête réalisée sur place auprès des Centres Mapuches en 1987

(9) MARTINEZ Bernabé, *Patagonia Histórica*, Edit. Galerna, B. Aires, 1976, p.144

(10) Le nom de "mercachifle" est donné aux commerçants typiques qui circulent dans la région. On utilise aussi le nom de "bolichero" comme synonyme.

Dans le cas où les familles mapuches occupent des terres publiques, ou même dans les "Agrupaciones", les conflits avec les colons et gros propriétaires sont nombreux. L'épisode dramatique du dépouillement de leurs terres reste présent dans les témoignages actuels des Mapuches: "Maintenant qu'on est affaibli, il vaut mieux perdre un morceau de terre ou quelques animaux que de perdre la vie".(11)

L'économie des communautés mapuches est basée presque exclusivement sur la production ovine et caprine, et leur exploitation est extensive, nécessitant peu de main-d'oeuvre. Les paysans mapuches sont des producteurs "minifundistas", bien qu'ils conservent dans quelques cas l'exploitation collective. La subdivision de leurs terres (dans les "Agrupaciones" ou occupation individuelle) est un processus croissant, principalement à cause de l'augmentation de la population.(12)

La production de la laine et du poil de chèvre absorbe toutes les terres qu'occupent les paysans mapuches, mais la mauvaise qualité du pâturage, les conditions météorologiques, l'instabilité de la tenure de la terre, les difficultés d'accès aux marchés et aux techniques (pour les membres des coopératives et paysans individuels) font que leur économie est de "subsistance insuffisante". Elle est complétée par l'artisanat et le travail saisonnier.

Le manque de voies de communications, de moyens de transport et d'une politique d'intégration et de développement adaptée à sa réalité fait que la population mapuche est isolée du reste de la région et du pays, marginalisée par rapport au système économique et social dominant, et abandonnée à elle-même.(13)

Les relations commerciales établies avec les commerçants locaux ou "mercachifles" sont bien particulières. Pratiquement c'est une économie de troc puisqu'elle ne laisse apparaître aucun échange monétaire, ce qui se révèle défavorable aux paysans. Ces commerçants ont l'habitude de proposer leurs services toute l'année contre la promesse de recevoir tout ou partie de la production des petits exploitants mapuches.

Cette relation commerciale défavorable provoque chez les Mapuches une dépendance complète des commerçants pour l'écoulement et l'achat des denrées. La production vivrière étant rare, les unités de production familiale mapuches, pour leurs achats de produits alimentaires sont donc soumises à l'arbitraire des commerçants.

Ce système de dépendance à l'égard des commerçants est de plus un moyen important de communication des Mapuches avec le reste de la société.

(11) Témoignage recueilli sur la Linea Sur en février 1987

(12) L'économie des communautés mapuches est basée sur l'unité familiale, laquelle est à la fois unité de production, de force de travail et de consommation. Toute la famille y est partie prenante.

(13) La voie de communication principale est le chemin de fer et le chemin de terre qui s'étend le long de la Linea Sur, conçus principalement pour des buts d'extractions et ensuite de communication dans un "schéma d'enclave"

Quelles sont aujourd'hui les revendications des Indiens Mapuches du Rio Negro ?

L'accès à la terre, la récupération des terres usurpées, l'accroissement des parcelles et une politique de développement et intégration adaptée à leur spécificité, voilà l'enjeu politique principal pour la communauté mapuche de la province de Rio Negro et ses organisations. De plus les revendications propres de chaque organisation, à savoir: les problèmes socio-économiques, sont formulés principalement par les coopératives indigènes et les travailleurs ruraux. La question de la terre, les activités culturelles et religieuses (comme le "Camaruco" et l'artisanat), l'identité ethnique et la lutte contre le racisme sont des démarches de toutes les organisations mapuches.

En quoi consistent les plans de développement et d'intégration du Gouvernement et des organisations privées envers eux ?

Quelles sont les réponses des Indiens Mapuches et quelles formes politiques prennent-elles ?

Nous allons fournir quelques éléments pour mieux comprendre ce que nous pourrions appeler la "participation provoquée" par des agents externes et une participation politique embryonnaire qui commence à se développer.

Tout d'abord, on peut diviser les agents externes qui ont une incidence sur la communauté mapuche de la façon suivante:

- Organismes publics: La Direction de l'Aborigène, la Direction des terres et des Colonies, La direction des Ressources Naturelles, Organismes Agricoles (notamment l'Institut de Technologie Agricole et la direction du Bétail), Ministère de l'Education (à travers les instituteurs), Ministère de la Santé (à travers les Agents Sanitaires) et le Ministère du Bien-être Social.
- Organismes privés: L'Eglise Catholique (paroisses, missionnaires et Plan de Promotion Social), les représentants des exportateurs de laine et de poil de chèvre, les entreprises des construction, les partis politiques et les sectes religieuses.
- Cas individuels: les commerçants locaux, les gros propriétaires fonciers ("estancieros"), fonctionnaires (notamment dans la "Radio Nacional Jacobacci") et les collaborateurs et conseillers des organisations mapuches.

Dès la division en provinces des Territoires Nationaux de Patagonie, en juin 1955, l'action de l'Etat est restée principalement sous la direction du Gouvernement de la Province. Pour cela le Gouvernement a créé la Direction de l'Aborigène, suivant la ligne de la Direction des Terres et des Colonies, et du Ministère du Bien-être Social, sans se préoccuper particulièrement de

la participation des Indiens. Cependant, les Mapuches des "Agrupaciones" parvinrent à faire légaliser huit de leurs "Agrupaciones" (sous Décret-Loi de la Province) et, à titre individuel, à obtenir des permis précaires d'occupation de terres publiques.(14)

L'occupation du sol à titre individuel est possible, à condition d'un paiement de "Derecho de Pastaje" (droit de pacage). Paiement qui en réalité peut être considéré comme un loyer que les Mapuches versent à l'Etat, ce qui signifie que les paysans mapuches dans leurs majorité ne disposent pas de titres de propriété des terres qu'ils occupent. Et, la législation nationale ne leur reconnaît d'autre statut que celui d'occupants de terres publiques.(15)

L'Etat a appliqué une politique indigéniste pour le traitement de la question mapuche à travers les différents Décrets-Lois édictés. Nous pouvons distinguer plusieurs périodes:(16)

- 1) Etape offensive et défensive (entre 1854 et 1885)
- 2) Etape de soumission et de colonisation (1885 - 1921). Ici on observe des différences selon la prédominance des modes employés pour l'incorporation de l'Indien à la société.
- 3) Etape de recherche d'une politique d'intégration (dès 1924 jusque vers les années 70)
- 4) Et, actuellement étape de revalorisation des cultures indigènes.

Dans le but de rechercher une politique d'intégration, la Direction Nationale des Affaires Indigènes fut créée en septembre 1958. L'objectif était d'étudier et de trouver une solution adéquate aux problèmes des Aborigènes du pays. Et, plus récemment en 1985, un Décret-Loi national a été édicté, concernant la politique indigène et l'appui aux communautés aborigènes.

Au Rio Negro le Décret-Loi N°109 de 1961 du Gouvernement Provincial, crée la Direction Générale de l'Aborigène. Parmi les objectifs principaux on peut citer: 1) Garantir les droits des Aborigènes par l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail, augmenter leur niveau de scolarité, établissement et fixation dans les terres qu'ils occupent ou qui leur seraient destinées. 2) Assistance technique. 3) Etablissement des écoles spéciales ou techniques.(17)

(14) Les huit "Agrupaciones" reconnues légalement sont: Ancalao, Caniumil, Cerro Bandera, Chaiful, Lipetrén, Nazario Chico, Pilcaniyeu et Yuquiche.

(15) BOIVIN Mauricio et CASANOVA Victoria, Desarrollo Comunitario: La reproducción de la desigualdad. Ponencia presentada al 1° Congreso Argentino de Antropología Social, Posadas, 1983

(16) CONGRESO DE LA NACION, Dirección de Información Parlamentaria, Tratamiento de la Cuestión Indígena, Argentina, 1985

(17) CAPPONI José P. Algunas Pautas Legales para la Integración del Aborigen de la Región, en Neuquenia N°4, Organó del Instituto de Altos Estudios del Comahue, Neuquén, 1969

Suivant, les modalités d'action de la politique indigéniste d'Etat, le Gouvernement de la province de Rio Negro, avec l'appui des organismes nationaux a préparé et discuté un Avant-Projet avec les délégués des "parajes" (appellation des localités) et les organisations mapuches. Ce projet prétend fournir un traitement intégral de la situation de la population et des communautés mapuches.

Le gouverneur de la province dans la présentation de ce projet à la Législature Provinciale, en février 1987, dit: "L'objectif de la Loi projetée, c'est la revalorisation de l'identité du Peuple Indigène du Rio Negro, son intégration sociale et économique, le respect pour ses formes culturelles et la revendication de ses droits si longtemps ignorés et bafoués".(18)

Le Gouvernement de Rio Negro avec ce "traitement intégral" de la question indigène de la province, d'une part prétend mettre de l'ordre dans l'occupation du sol, et freiner les usurpations de terres des Indiens Mapuches. D'autre part, faisant suite aux demandes individuelles et des organisations mapuches, d'un appui de l'Etat pour sortir de la situation d'abandon et d'isolement du reste de la société, le gouvernement reconnaît la spécificité mapuche du point de vue social, économique et culturel.

Les rôles joués par les organismes de l'Etat dans l'acheminement de l'aide technique au développement agricole ou la promotion sociale sont marquées par le jeu électoraliste du parti officiel et l'opposition, et l'intérêt des gros propriétaires fonciers. De plus, les techniciens n'ont pas un aperçu réel de la spécificité de la population mapuche et manquent d'un projet de développement. Les programmes d'intégration nationale ont eu alors des effets contraires, c'est-à-dire le morcellement des terres et une désintégration au plan culturel et social. Le résultat de cette politique est le manque de participation des Indiens et une sous-estimation du Mapuche (voire un "racisme subtil").

La scolarisation de la population mapuche est récente, le manque d'écoles dans les différents "parajes" et de foyers dans les villages pour accueillir les étudiants venant de la campagne, fait que la majorité des Mapuches sont analphabètes. Les localités pourvues d'écoles, constituent le lieu de rassemblement de la communauté. Mais, il arrive aussi que l'instituteur ne soit pas intégré ou qu'il se trouve lié à des conflits de type marchand par exemple.

(18) Journal RIO NEGRO, "Ley del Indígena", mardi 7 février 1987

L'autre élément déterminant dans la "désintégration" et l'appauvrissement de cette population est l'action menée par les commerçants locaux, décrite ci-dessus. Action qui touche la base même de leur existence en tant qu'ethnie.

La conduite des commerçants a abouti à l'appropriation de terres des Indiens Mapuches par un mécanisme d'endettement et de saisie de biens. Le travail et les services rendus par les commerçants du point de vue de l'administration sont légaux puisqu'ils possèdent l'accord des paysans mapuches par des contrats signés par ces derniers. Mais, les paysans mapuches ne sachant ni lire ni écrire font confiance aux commerçants en mettant leur empreinte digitale sur le contrat, reconnaissant ainsi leur engagement.

Etant très occasionnelle à travers ses missions chez les Mapuches et restant pendant longtemps limitée à une "action spirituelle", peu liée à une action sociale, l'action de l'Eglise Catholique a contribué aussi à faire des Mapuches les ignorés et discriminés vis-à-vis des colons et du secteur urbain. Mais, cela est en train de changer depuis quelques années.

L'année 1984, après une tempête de neige qui provoqua une grande perte de bétail pour les paysans mapuches, l'évêché de la province fit une campagne en leur faveur afin de reconstituer en partie les troupeaux affectés.(19) Cette catastrophe naturelle mit en lumière le dénuement dans lequel se trouvaient les paysans mapuches. Aussi l'évêché lança-t-il un projet de promotion sociale, dans le but d'encourager les coopératives de production et de commercialisation, et pour lequel il fit appel à un équipe de promoteurs sociaux.

D'autres facteurs s'ajoutent à ces actions "d'intégration et de désintégration" de la communauté mapuche. C'est le cas de certaines personnes individuelles, mentionnées plus haut, qui, en général ont une action positive. Mais, il y a un nouveau phénomène social qui s'ajoute ces dernières décennies: c'est le cas des sectes religieuses dont le prosélytisme pousse les paysans mapuches à la résignation et l'aliénation.(20)

Pour remédier à cette situation de désintégration et d'appauvrissement des paysans mapuches, un certain nombre d'entre eux ont constitué des coopératives de production et de commercialisation, dès les années soixante-dix, dans l'intention de vendre et d'acheter à meilleur prix les denrées nécessaires à leurs membres. Les coopératives rassemblent la production de leurs membres et la vendent par licitation publique dans de

(19) DE PIE N°1, octobre 1984, "Capaña: Una Oveja Para mi Hermano", Revue de l'Eglise de Rio Negro, Editée par l'Evêché de Viedma.

(20) SILLETTA Alfredo, Las Sectas Invaden la Argentina, Editorial Contrapunto, Buenos Aires, 1987.

meilleures conditions que s'ils la vendaient séparément. Elles achètent des vivres, des outils, et des aliments pour le bétail directement aux producteurs et aux grossistes, obtenant ainsi un prix plus intéressant pour les coopérativistes.(21)

Après la tempête de neige de 1984, la coopérative fut reconnue comme une organisation capable et efficace dans l'acheminement de l'aide provenant des organismes d'Etat ou privés et pour réorganiser la production agricole.

L'équipe des promoteurs sociaux mise en place par l'évêché ayant repéré les conditions défavorables du commerce individuel incitèrent les paysans mapuches et même les coopératives isolées à rassembler leur production pour pouvoir faire appel collectivement à une licitation publique. En même temps ils leur ont conseillé d'adhérer aux coopératives déjà existantes ou d'en créer de nouvelles.

Suivant l'exemple de deux coopératives constituées par les Mapuches (Coopérative Indigène "Ganadera" de I. Jacobacci et Coopérative Peumayen de Pichileufu), avec l'aide des promoteurs sociaux du projet de l'évêché et du CEDEC (Centre pour le Développement des Communautés), quatre nouvelles coopératives ont été créées pour la production et la commercialisation. En même temps les promoteurs ont poussé à l'organisation des travailleurs ruraux (peones) pour la tonte des moutons et leur adhésion au syndicat de travailleurs ruraux lié à la filiale de la FATRE (Fédération de Travailleurs Ruraux) de la région.

Les coopératives constituent l'axe principal de l'organisation des paysans mapuches dans la province de Rio Negro, à partir duquel ils sont en train de modifier peu-à-peu un système de commercialisation qui leur est défavorable. C'est aussi un lieu propice aux discussions concernant tous les aspects et problèmes du petit producteur mapuche, notamment ceux liés à la tenure de la terre.

Ainsi, dans la Linea Sur, l'action politique des paysans mapuches n'est pas assurée par des individus isolés mais par les unités de production familiales liées aux coopératives indigènes. En se reproduisant, cette unité de production a permis la perpétuation partielle de la spécificité ethnico-culturelle des paysans mapuches. Ce sont ces familles qui conservent la majeure partie de la mémoire historique de la conquête, qui gardent les souvenirs des usurpations successives, de la lutte constante pour les titres de propriété sur leurs terres et pour leurs droits sociaux pour devenir les égaux des Argentins.(22)

(21) DE PIE N°9, avril 1986, Revue de l'Eglise de Rio Negro, Editée par l'Evêché de Viedma. Et, information recueillie sur place.

(22) Les Indiens Mapuches se répartissent dans différents secteurs de la société argentine, mais le plus grand pourcentage vit à la campagne.

La présence politique des Mapuches du Rio Negro s'est renforcée avec l'arrivée d'un gouvernement démocratique en 1983. Elle se manifeste notamment dans le rapprochement entre les diverses organisations comme les Centres Mapuches et les Coopératives, entraînant la création d'autres organisations. C'est le cas de l'apparition d'une organisation plus large regroupant toutes les organisations mapuches: Le Conseil Assesseur Indigène (Consejo Asesor Indígena). Il a été créé en 1985 à l'initiative de la Direction de l'Aborigène de la province en accord avec les délégués mapuches de divers "parajes" et leurs organisations.

L'objectif initial du Conseil Assesseur Indigène était de susciter la participation des Mapuches des "Agrupaciones" et de ceux vivant sur des terres publiques à l'élaboration d'un Avant-Projet de loi du Gouvernement de la Province afin de le soumettre à l'Assemblée Législative provinciale. Pour cela, répondant au nouveau style de "revalorisation des cultures indigènes" le Gouvernement de la Province voulait les inviter pour consultation, et en même temps leur imposer des conseillers juridiques à travers la Direction de l'Aborigène. Mais les organisations mapuches et leurs délégués refusèrent cette proposition, provoquant un conflit entre les parties.

Le Conseil Assesseur Indigène exprime aujourd'hui la présence politique des Mapuches aux niveaux national et provincial, plus particulièrement dans les affaires en rapport avec la tenure de la terre de la province de Rio Negro.(23) Cette organisation recherche une nouvelle forme de développement économique, social et culturel de la communauté mapuche de la province, en tenant compte de l'action des différents agents externes.

Les Mapuches se basent sur leur identité culturelle (histoire, croyance religieuse, langue principalement) et sur les organisations qu'ils sont en train de créer dans la détermination de se libérer de la misère, de l'oubli, de la discrimination, de la domination et de l'exploitation dont ils sont l'objet. Etant le fondement de leur culture, la terre reste l'enjeu et l'axe principal de leur lutte.

La question mapuche n'est pas uniquement une problématique paysanne. Les paysans mapuches ont leurs propres spécificités économiques (élevage sur pâturage collectifs), culturelles-religieuses (cérémonies comme le "Camaruco" et le "Nguillatún"), linguistique (ils parlent le "Mapudugnún"). Fiers de leur histoire, ils réclament le droit à la terre et à un développement économique et social qui prenne en compte leur culture. Ces aspirations sont mal comprises par l'Etat et la société argentine. Certains secteurs cependant ressentent une dette morale envers les Mapu-

(23) D'après les témoignages recueillis dans la province et la presse argentine

ches à cause des massacres et du dépouillement de leurs terres.(24) Mais, d'autres continuent à nier leur existence.(25)

Les communautés paysannes mapuches du Rio Negro ne sont nullement fermées ni autosuffisantes, mais orientées vers l'extérieur à travers les marchands qui circulent dans la région et leurs propres coopératives. Quoique la société argentine les ait niés culturellement, socialement, économiquement, et politiquement, ils se sont mis en rapport avec le reste du pays, et même du monde, par des contacts informels. Une manière pour les Mapuches de s'approcher de la société argentine réside dans l'émigration des jeunes vers les centres urbains ou le travail saisonnier des chefs de famille.(26)

Cette émigration comme main-d'oeuvre bon marché ne leur donne cependant pas la possibilité de s'intégrer étant donné leur manque de formation, de sorte qu'ils se retrouvent à la périphérie des villes. Certes, ils conservent leur culture propre, mais la plupart n'ont qu'une vision limitée de la problématique mapuche, n'en voyant que quelques aspects isolés (tenure de la terre par exemple) sans les inscrire dans un contexte plus large et dans une perspective plus vaste. Leurs revendications en tant que Mapuches émigrés se limitent à la solidarité avec les paysans de même origine qu'eux et à la sauvegarde de certains fragments de leur culture.

*
* *

Objets d'une désintégration excessive, les Mapuches ont perdu leurs terres presque en totalité, alors que celles-ci constituaient pour eux un bien culturel fondamental et vital. Les politiques d'intégration n'ont jamais pris en compte les valeurs culturelles, que ce soit lors de la colonisation ou lors de l'étape de recherche d'une intégration à la société argentine.

Les institutions traditionnelles de la communauté mapuche se sont affaiblies à cause des rapports défavorables avec la société dominante. Aujourd'hui les communautés ne s'avèrent plus capables de s'adapter par elles mêmes à la société argentine, elles font appel à certains agents externes d'une manière plus sélective et consciente, selon ce que nous pourrions appeler une stratégie de survie.

Les Indiens Mapuches à travers leurs organisations manifestent leurs inquiétudes et cherchent dans les différents secteurs de la société un appui pour un développement économique et social qui prenne en compte leur spécificité culturelle et sociale. Cette réponse de la communauté mapuche du Rio Negro est un fait nouveau qui est apparu ces dernières années et elle s'exprime par une présence socio-politique nouvelle.

(24) HESAYNE Miguel E.Mgr., Exhortación Pastoral Post-Sinodal, Para Anunciar a Jesucristo, Diócesis de Viedma, abril de 1985.

(25) TERRERA Guillermo, La gran mentira sobre los mapuches, Editorial Patria Vieja, B. Aires, 1987. Et, journal LA PRENSA, 10 avril 1987, B. Aires.

(26) Du fait du travail saisonnier des chefs de famille, les femmes prennent la responsabilité des travaux, c'est aussi le cas des veuves.

LISTE DES DIFFERENTS DOCUMENTS DE TRAVAIL

- Document de travail n° 1,

P. BONNEFOND axe 2 :

"NOTES SENEGALAISES".

- Document de travail n° 2,

A. SID AHMED axe 2 :

"RENTE PETROLIERE : QUELQUES PROBLEMES THEORIQUES"

- Document de travail n°3,

R. DOGNIN axe 1 :

"DES CALEBASSES ET DES VACHES"

- Document de travail n° 4,

L. PERROIS axe 1 :

"ANTHROPOLOGIE ET HISTOIRE : LES ARTS PLASTIQUES DU NORD-OUEST CAMEROUN"

- Document de travail n° 5,

A. MARLIAC axe 1 :

"CHRONOCULTURAL SIGNIFICANCE OF 14 C AND TL DATINGS IN NORTH CAMEROUN IRON AGE SETTLEMENTS CASE REFLEXION UPON THE RELIABILITY OF ABSOLUTE DATING"

- Document de travail n° 6,

H. GODARD axe 3 :

"ATLAS INFORMATISE DE QUITO. PRESENTATION ET PREMIERS RESULTATS"

12
- Document de travail n° 7,

B. LACOMBE axe 2 :

"STATISTIQUES ET FAMILLES. TAUX ET PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT
DES MENAGES ET FAMILLES - TROIS ETUDES" -

- Document de travail n° 8,

J.C. NGUINGUIRI axe 1 :

"TRADITIONS ET COUTUMES FONCIERES DES COMMUNAUTES DU LITTORAL
CONGOLAIS - TROIS ETUDES -"

- Document de travail n° 9,

C. AUBERTIN axe 3 :

"LA TECHNIQUE AU SECOURS DE L'ILLUSION"

- Document de travail n° 10,

J. GAILLARD axe 2 :

"HISTOIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE
COSTARICAINE"

- Document de travail n° 11,

J. GAILLARD axe 2 :

"HISTOIRE ET DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE
THAILANDAISE"

- Document de travail n° 12,

T. SAUVIN axe 2 :

"L'INTRODUCTION DE LA COMPENSATION DANS LES STRATEGIES
INDUSTRIELLES DU TIERS MONDE"

- Document de travail n° 13,

E. SALL axe 2 :

"MICRO - ETAT - NATION ET SOCIETE EN GAMBIE"

- Document de travail n°14,

D. QUILAQUEO axe 2 :

"ORGANISATION DE LA COMMUNAUTE MAPUCHE DE RIO NEGRO EN ARGENTINE"

- Document de travail n° 15,

O. BOIZO axe 2 :

"ETUDES SUR LE DEVELOPPEMENT IVOIRIENS"

- Document de travail n° 16,

P. PILLON, A. WARD axe 2 :

"GROUPEMENTS D'ELEVAGE AUTOCHTONES DANS LE PACIFIQUE SUD - TROIS ETUDES -"